



FONDS SOCIAL DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

TERMES DE REFERENCE ET ÉTENDUE DES SERVICES

CHARGE DE TRAVAUX A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'OEUVRE

Projet STEP 2 _ Financement Banque Mondiale (IDA 6665-ZR/D6420-ZR)

1. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (DRC) a obtenu un financement de la Banque mondiale (BM) à hauteur de USD 445 millions pour financer le Projet « STEP 2 », financement additionnel au Projet pour la Stabilisation de l'Est de la RDC pour la Paix (« STEP »). Le Ministère des Finances, autorité de tutelle du Projet, a signé un Accord Subsidaire avec le Fonds Social de la RDC (FSRDC) pour l'exécution du Projet.

Ce projet de protection sociale a pour objectif d'améliorer l'accès aux moyens de subsistance et aux infrastructures socio-économiques dans les communautés vulnérables du pays. Le Projet STEP 2 comprend cinq composantes : trois composantes techniques, une composante de gestion, et une composante d'intervention d'urgence. Les composantes techniques comprennent, entre autres, la construction et réhabilitation d'infrastructures communautaires (éducation, santé, et eau/assainissement), un large programme de filets sociaux et un appui à la structuration du secteur. Cinq provinces seront initialement bénéficiaires du Projet : Kasaï Central, Ituri, Nord Kivu, Sud Kivu, Nord Ubangui. Une attention particulière est portée aux questions de déplacements forcés.

Dans le cadre de la composante filets sociaux, le projet financera un programme de travaux publics pour fournir du travail temporaire aux pauvres et vulnérables dans les communautés urbaines cibles : activités manuelles de maintenance des voiries, collecte et évacuation des déchets, balayage des chaussées et curage des caniveaux, pavage des voies et trottoirs, reboisement et protection contre l'érosion de sols, etc. Ces activités seront sélectionnées et programmées pour maximiser l'usage de la main d'œuvre locale non-qualifiée. Tous les bénéficiaires seront recrutés par loterie publique.

A ce titre, le FSRDC recrute un **Chargé de Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (CTHIMO)** pour intégrer l'équipe dédiée à la mise en œuvre du Projet STEP 2 au niveau provincial (Nord Ubangi, Sud Kivu et Ituri).

Les détails sur le Projet et sur le FSRDC peuvent être obtenus sur les liens suivants :

<https://projects.worldbank.org/en/projects-operations/project-detail/P171821>

<https://www.fondsociale.cd/>

2. DEFIS

La mise en œuvre du Projet et de sa composante des travaux publics à haute intensité de main d'œuvre (THIMO) fait face aux défis suivants :

- Le Projet cible un grand nombre de bénéficiaires directs grâce aux THIMO dans une multitude de communautés à travers la prince, soit de nombreux chantiers à gérer en même temps ;
- Le recrutement, les travaux, l'encadrement des chantiers, les paiements des bénéficiaires doivent être standardisés tout en répondant aux besoins locaux en matière de maintenance des infrastructures publiques ;
- Certaines zones du Projet sont difficiles d'accès en raison de la géographie, de la qualité des infrastructures et de la situation sécuritaire, rendant la logistique du projet, la protection des bénéficiaires et la gestion des chantiers compliquées ;
- Le Projet nécessite un déploiement rapide et un rythme de mise en œuvre soutenu pour atteindre ses objectifs en 3 ans et demi.

3. MANDAT

De façon générale, la mission du **CTHIMO** consiste à :

1. **Assister le Chef d'Antenne** (i) dans la recherche de solutions pratiques aux défis de mise en œuvre du Projet ; et (ii) dans ses relations avec les partenaires publics et privés dans chacune des provinces où le CTHIMO est affecté ;
2. **Être le garant de l'atteinte des résultats de la sous-composante THIMO**, en appliquant la stratégie ambitieuse, la planification proactive et la gestion rigoureuse des activités au niveau de sa province d'affectation ;
3. **Superviser la mise en œuvre technique de la sous composante des THIMO** dans les communautés urbaines bénéficiaires, en particulier la valorisation et la protection de la main d'œuvre locale ;
4. **Recruter et renforcer** les capacités des équipes de terrain (Chefs des chantiers, Chefs d'Équipes...) du projet au niveau communautaire.

De façon spécifique, le CTHIMO a pour attribution de :

- D'appliquer la stratégie appropriée définie par le Spécialiste en THIMO (STHIMO) pour la supervision et l'encadrement des bénéficiaires sur les sites et au besoin suggérer des améliorations de la stratégie ;
- Sur la base des données du diagnostic mené sur les zones ciblées, participer à l'élaboration d'un plan stratégique de mise en œuvre des travaux à réaliser au niveau provincial ;
- Appliquer le plan organisationnel standard et quotidien pour la gestion des équipes en fonction des différents types d'intervention dans une zone urbaine ;
- Participer au recrutement du personnel technique du Projet au niveau communautaire (chefs d'équipes, superviseurs, logisticiens, etc.) ;
- Mettre à jour le plan de déploiement des équipes communautaires dans les différentes zones d'intervention en fonction des phasages définis ;
- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie opérationnelle pour la logistique du Projet, notamment le transport des matériaux et équipements, ainsi que des équipes au niveau de sa province d'affectation ;
- Appliquer le manuel d'exploitation et des travaux, ainsi que la charte servant de document contractuel pour les bénéficiaires recrutés ;
- Faire appliquer strictement le code de conduite sur les sites d'intervention ;
- Définir une stratégie appropriée pour la commande, le stockage et la distribution des matériels et équipements dans les zones d'intervention au niveau provincial ;
- Préparer les budgets prévisionnels de mise en œuvre des travaux au niveau de sa province d'affectation ;

- Préparer l'élaboration du plan de travail et budget annuel pour la sous-composante au niveau provincial ;
- Appliquer la stratégie définie pour la mobilisation et la distribution quotidiennes des matériels sur les sites d'intervention ;
- Appliquer la stratégie pour l'entretien et la maintenance des équipements et matériel de travail ;
- Organiser le transport de la logistique dans les différentes zones d'intervention en fonction du plan de déploiement des équipes au niveau provincial ;
- Définir les types de matériels à distribuer quotidiennement sur les sites, ainsi que leur mobilisation ;
- S'assurer du respect des critères de choix des types des travaux et des sites d'intervention ;
- Elaborer un planning de mise en œuvre des activités au niveau provincial et l'exécuter après approbation ;
- Faire le suivi des différents chantiers en cours d'exécution au niveau provincial;
- Appliquer les critères spécifiques définis par le projet pour la présélection des entreprises et des prestataires des services (bureaux d'études et de contrôle, consultants individuels) ;
- Respecter les termes de référence spécifiques pour la sélection des prestataires, bureaux d'études, bureaux de contrôle et consultants individuels ;
- Participer et/ou contribuer à la mise en place d'un registre de normes techniques dans les différents secteurs d'intervention concernés ;
- En collaboration avec le Spécialiste en THIMO, coordonner les études techniques relatives à la réalisation des travaux au niveau provincial;
- Emettre des avis sur les conclusions des rapports de différentes études au niveau provincial;
- Appliquer les outils de mise en œuvre et/ou de suivi des travaux mis en place par le Projet au niveau provincial ;
- Renseigner hebdomadairement et convenablement le cadre de performance et le mettre à disposition du CA ;
- Assurer un bon reporting des données techniques du projet ;
- Elaborer des rapports périodiques et spécifiques sur l'avancement des activités de sa mission ;
- Superviser et appuyer les équipes de terrain dans la mise en œuvre des activités ;
- Renforcer les capacités des équipes et autres acteurs du Projet à travers le partage d'expériences et la formation sur des thèmes appropriés aux défis du Projet ;
- Coordonner les THIMO avec les autres acteurs intervenants dans ce domaine au niveau provincial ;
- Réaliser les visites de terrain fréquentes afin d'évaluer les performances et la qualité des travaux réalisés ;
- Coordonner les missions d'audit technique au niveau provincial, en collaboration avec le STHIMO ;
- Assister le CA à identifier tout dysfonctionnement dans la mise en œuvre du Projet et proposer des solutions appropriées visant à l'atteinte des résultats du Projet au niveau provincial.

4. RESULTATS ESCOMPTES

Sur la première année du projet :

- Au moins 8750 bénéficiaires sont mis en activités après recrutement par loterie publique,
- Au moins 875 000 hommes-jours sont exécutés, comptabilisés et payés aux bénéficiaires
- Au moins 35 communautés bénéficient des travaux publics,
- Le Code de Conduite est signé par tous les personnels et bénéficiaires et est strictement appliqué,

- Tous les rapports hebdomadaires sont soumis et approuvés par le CA/Chargé Provincial des Opérations,
- L'audit technique et social confirme le respect des procédures et la qualité des travaux sans réserve.

5. SUPERVISION HIERARCHIQUE

Placé sous l'autorité institutionnelle du Chef d'Antenne (CA), le STHIMO du Projet STEP 2 supervise et évalue les performances du **CTHIMO**.

Le **CTHIMO** travaillera en étroite collaboration avec les autres experts du Projet au niveau provincial, en particulier le Spécialiste en Travaux d'Infrastructures Communautaires et les Spécialistes en Sauvegardes, ainsi que les personnels de la Coordination Générale de l'équipe dédiée dont le Spécialiste en THIMO.

6. QUALIFICATIONS ET APTITUDES

Les qualifications et aptitudes requises pour cette mission sont les suivantes :

- Avoir un niveau d'instruction Bac+5 dans les domaines des travaux publics, de l'aménagement, du génie civil ou rural ou équivalent ;
- Avoir une expérience de 5 ans dans les THIMO ;
- Avoir une expérience avérée dans la gestion de travaux comprenant un nombre important d'ouvriers ;
- Avoir une expérience en organisation et gestion des chantiers disséminés et dans des zones à sécurité volatile ;
- Avoir une expérience des projets financés par les bailleurs internationaux, de préférence la Banque mondiale ;
- Avoir une connaissance des méthodes d'entretien, de préférence à partir des techniques HIMO ;
- Être apte à travailler dans une équipe multidisciplinaire ;
- Avoir une expérience dans des zones à sécurité volatile et être prêt à gérer des situations stressantes ;
- Posséder une très bonne maîtrise du français ;
- Être capable de communiquer dans les langues locales (Lingala, Swahili, Tshiluba....) et la connaissance de l'anglais est un atout;
- Avoir une très forte motivation pour une mission compliquée, et être très dynamique.

7. LIEU ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Le **CTHIMO** travaillera au Chef-lieu de la province d'attache, dans les bâtiments du FSRDC, où sont aménagés des bureaux pour l'équipe du Projet, avec des missions fréquentes dans les diverses zones d'intervention du Projet au niveau provincial.

Le Projet mettra à la disposition du **CTHIMO** les équipements et matériels nécessaires à l'exercice de sa mission.

8. CONDITIONS DE CONTRAT

- Disponibilité immédiate ;
- 12 mois, renouvelable sur la base de l'évaluation des performances ; après une période probatoire de 6 mois et avis de non-objection de la BM

- Type de contrat : contrat-type au forfait mensuel, signé entre le Coordonnateur Général du FSRDC et le **CTHIMO** après avis de non-objection de la BM ;
- Rémunération et frais divers : salaire attractif, montant et modalités de paiement négociés ; frais de communication et d'assurance maladie et cotisation sociale.

Cette mission du **CTHIMO** est entièrement financée sur les fonds de la Banque mondiale versés sur un compte dédié du FSRDC. Toute prestation externe du **CTHIMO** devra obtenir l'autorisation préalable et sera sans rémunération additionnelle pour autant qu'il dispose d'un contrat à plein temps (100%) avec le FSRDC.

9. METHODE DE RECRUTEMENT

Le/la **CTHIMO** sera recruté(e) sur la base de ses qualifications académiques, de son expérience professionnelle pertinente et de sa capacité à réaliser la mission. Les étapes du recrutement sont les suivantes : (i) présélection des candidat(e)s sur la base des qualifications et aptitudes indispensables ; (ii) comparaison des dossiers de candidature, (iii) entretien individuel des trois meilleur(e)s candidat(e)s de la liste restreinte, et (iv) avis de non-objection de la Banque mondiale sur le/la candidat(e) retenu(e).

Chaque candidat(e) devra fournir :

1 - Un **curriculum vitae** (3 pages maximum et en PDF), comprenant deux références que le FSRDC peut contacter par email.

2 - Une **lettre de motivation** (2 pages maximum et en PDF) précisant (a) la formation utile, (b) l'expérience pertinente, (c) la valeur ajoutée à apporter par le/la candidat(e) face aux défis de la mise en œuvre du Projet et (d) la disponibilité immédiate du/de la candidat(e).

Les certificats et diplômes ne doivent pas être joints au dossier de candidature. Les preuves du niveau d'instruction et de l'expérience seront exigées des candidat(e)s présélectionné(e)s après leur entretien.

A envoyer avant le 25 février 2021 à minuit (heure de Kinshasa), aux **deux** adresses email suivantes : fondsocalrdc@fondsocial.cd et fondsocalrdc@yahoo.fr avec en objet le titre du poste et le nom du/de la candidat(e) (**STEP 2 – Chargé de THIMO pour la Province – Prénom Nom**) et les deux pièces jointes.

Aucun candidat ne peut postuler pour deux provinces.

Le non-respect de ces dispositions entraînera le rejet automatique de la candidature.